MAIRIE de VILLEGLY

DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 23/11/2022 et complétée le 23/11/2022 Demande affichée en mairie le : 23/11/2022	
Par :	Madame BAUWENS Véronique
Demeurant à :	94 avenue du Minervois Villa 36 Les Senioriales 11600 VILLEGLY
Sur un terrain sis à :	94 AVENUE DU MINERVOIS 11600 VILLEGLY 426 AZ 69
Nature des Travaux :	Pose de 8 panneaux photovoltaïques sur le toit versant OUEST

Nº DP 011 426 22 D0036

Le Maire de VILLEGLY

VU la déclaration préalable présentée le 23/11/2022 par Madame BAUWENS Véronique,

VU l'objet de la déclaration :

- pour Pose de 8 panneaux photovoltaïques sur le toit versant OUEST;
- sur un terrain situé 94 AVENUE DU MINERVOIS

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015, modifié le 26/06/2017 et révisé le 09/07/2018, (zone UBa),

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

VILLEGLY, le 24 novembre 2022 Le Maire,

Alain MARTY